

déi Lénk



Chambre des Députés
a.m. M. Mars DI BARTOLOMEO
Président
23, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 LUXEMBOURG

Luxembourg, le 31 mai 2018

Monsieur le Président,

Conformément à la loi du 21 décembre 2007 portant réglementation du financement des partis politiques, je vous prie de trouver ci-joint:

Les comptes et bilans arrêtés de l'année 2017 ainsi que le rapport de la commission de contrôle des finances.

La liste des donateurs 2017 supérieurs à 250 euros.

Le dossier a également été transmis à Monsieur Xavier Bettel, Premier Minister.

Avec mes respects



Paul THEVENIN
trésorier du mouvement politique "déi Lénk"

B.P. 817 • L-2018 Luxembourg
Tél. +352 26 20 20 72
Fax +352 26 20 20 73
sekretariat@dei-lenk.lu
www.lenk.lu

IBAN LU41 1111 1549 7465 0000
BIC CCPLULL

IBAN LU24 0019 1300 4344 5000
BIC BCEELULL

DEI LENK

**63, boulevard de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg**

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

Table des matières

	Page
Bilan	1 -2
Compte de profits et pertes	3
Détail des charges	4 - 5
Détail des produits	6
Tableau d'amortissement	7
Détail des créances envers l'Etat	8
Détail des avoirs en banque, en CCP, chèques et encaisse	8
Détail des comptes de régularisation	8
Détail des autres provisions	9
Détail des dettes envers l'Etat.....	9
Détail des autres dettes	9
Annexe des comptes annuels	10 -11

ACTIF	Brut	Corrections de valeur	Net 31.12.2017	Net N-1 31.12.2016
A <u>FRAIS D'ETABLISSEMENT</u>				
B <u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
I. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
II. IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
1. Terrains et constructions				
2. Installations, outillage et mobilier	49 067,88	41 177,77	7 890,11	13 593,56
3. Autres				
III. IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
C <u>ACTIF CIRCULANT</u>				
I. STOCKS				
II. CREANCES				
1. Adhérents				
2. Créances envers les composantes du parti				
3. Créances envers l'État	1 435,00		1 435,00	
4. Autres créances				0,20
III. VALEURS MOBILIERES				
IV. AVOIRS EN BANQUES, AVOIRS EN COMPTE DE CHEQUES POSTAUX, CHEQUES ET EN CAISSE	61 988,18		61 988,18	139 063,65
D <u>COMPTES DE REGULARISATION</u>	890,49		890,49	862,54
TOTAL DE L'ACTIF	113 381,55	41 177,77	72 203,78	153 519,95

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

PASSIF	Net 31.12.2017	Net N-1 31.12.2016
A <u>FONDS PROPRES</u>		
I. FONDS SOCIAUX	6 052,03	6 052,03
II. RESERVES		
III. RESULTATS REPORTES	97 154,48	131 102,00
IV. RESULTATS DE L'EXERCICE	-46 758,71	-33 947,52
V. FONDS DEDIES		
B <u>DETTES FINANCIERES</u>		
C <u>PROVISIONS</u>		
I. PROVISIONS POUR CAMPAGNES ELECTORALES		
II. AUTRES PROVISIONS	1 700,00	1 600,00
D <u>DETTES</u>		
I. DETTES SUR ACHATS ET PRESTATIONS DE SERVICES	4 617,54	41 891,15
II. DETTES ENVERS LES COMPOSANTES DU PARTI		
III. DETTES ENVERS L'ETAT	1 168,32	6 822,29
IV. AUTRES DETTES	8 270,12	
E <u>COMPTES DE REGULARISATION</u>		
<hr style="width: 10%; margin: auto;"/> (signature)		
TOTAL DU PASSIF	72 203,78	153 519,95

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DU 1^{er} JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017

DEPENSES	N	N-1	RECETTES	N	N-1
	31.12.2017	31.12.2016		31.12.2017	31.12.2016
A. Charges			B. Produits		
1. Communication			1. Cotisations des adhérents	31 918,20	28 415,74
a) Frais de communication (congrès, manifestations, ...)	24 529,03	108 130,20	2. Contributions des mandataires du parti politique	95 802,51	102 609,84
b) Annonces et insertions (espaces publicitaires, charges de presse, charges de télévision, ...)			3. Contributions versées par les composantes du parti		
c) Dépenses électorales	162 508,19		4. Dons, donations ou legs	6 730,00	1 160,00
2. Aides financières			5. Cotisations d'autres formations politiques et cotisations diverses		
a) Aides financières aux composantes du parti	10 645,00	9 855,00	6. Financement public		
b) Dons et subventions			a) Dotation annuelle: montant forfaitaire	171 530,00	171 530,00
3. Autres aides financières			b) Dotation annuelle: montant supplémentaire		
a) A d'autres groupements, formations politiques			c) Remboursement frais de campagnes électorales	1 435,00	
b) A d'autres organismes			d) Autres sortes de financement public		
4. Consommation de marchandises et de matières premières et consommables	7 250,26	8 803,51	7. Recettes provenant de manifestations	420,00	425,00
5. Autres charges externes	63 920,00	65 606,45	8. Recettes provenant de publications		
6. Frais de personnel			9. Autres produits des activités de la formation politique		
a) Salaires et traitements	70 520,26	124 407,19	10. Autres produits d'exploitation		0,15
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements	9 518,26	15 583,16	11. Produits financiers	0,03	0,66
c) Autres frais de personnel			12. Produits exceptionnels		
7. Autres charges d'exploitation			13. Reprise sur corrections de valeur et provisions		
8. Charges financières			a) Reprise sur corrections de valeur		
9. Charges exceptionnelles			b) Reprise de provisions pour risques et charges et campagnes électorales		
10. Dotations aux corrections de valeur et aux provisions			c) Report des ressources non utilisées sur des exercices antérieurs		
a) Dotations aux corrections de valeur	5 703,45	5 703,45	14. Résultat de l'exercice	46 758,71	33 947,52
b) Dotations aux provisions pour risques et charges et campagnes électorales					
c) Engagements à réaliser sur ressources affectées					
11. Résultat de l'exercice					
TOTAL DES DEPENSES	354 594,45	338 088,96	TOTAL DES RECETTES	354 594,45	338 088,91

	<u>Montant</u>	
5 LES AUTRES CHARGES EXTERNES		<u>63 920,00</u>
Locations immobilières	23 160,00	
Entretien et réparations sur machines	196,68	
Autres frais et commissions bancaires	211,28	
Honoraires comptables et d'audit	4 908,70	
Assurance responsabilité civile	604,65	
Annonces et insertions	3 702,59	
Divers publications	328,66	
Dons courants	120,00	
Voyages et déplacements : direction	1 386,11	
Réceptions et frais de représentation	2 440,71	
Timbres	2 213,38	
Téléphone	1 991,54	
Internet	11 360,30	
Documentation générale	1 794,96	
Frais de colloques, séminaires, conférences	7 713,30	
Cotisations à d'autres d'autres groupements	1 075,00	
Frais de formation	710,70	
Autres charges d'exploitations diverses	<u>1,44</u>	
6 FRAIS DE PERSONNEL		<u>80 038,52</u>
a) Salaires et traitements		
Salaires bruts	71 693,56	
Remboursements mutualité	<u>-1 173,30</u>	
Total a) :	70 520,26	
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements		
Charges sociales (part patronale)	<u>9 518,26</u>	
10 DOTATIONS AUX CORRECTIONS DE VALEUR ET AUX PROVISIONS		<u>5 703,45</u>
a) Dotations aux corrections de valeur		
Dotations aux corrections de valeur sur immobilisations corporelles	<u>5 703,45</u>	

DETAIL DES PRODUITS

	<u>Montant</u>	
1 <u>COTISATIONS DES ADHERENTS</u>		<u>31 918,20</u>
Cotisations des adhérents	<u>31 918,20</u>	
2 <u>CONTRIBUTIONS DES MANDATAIRES DU PARTI POLITIQUE</u>		<u>95 802,51</u>
Mandataires de la Chambre des Députés	94 536,51	
Mandataires d'un conseil communal	<u>1 266,00</u>	
4 <u>LES DONS, DONATIONS OU LEGS</u>		<u>6 730,00</u>
Dons	<u>6 730,00</u>	
6 <u>FINANCEMENT PUBLIC</u>		<u>172 965,00</u>
a) Dotation annuelle: montant forfaitaire	171 530,00	
c) Remboursement frais de campagnes électorales	<u>1 435,00</u>	
7 <u>LES RECETTES PROVENANT DE MANIFESTATIONS</u>		<u>420,00</u>
Recettes provenant de manifestations	<u>420,00</u>	
11 <u>PRODUITS FINANCIERS</u>		<u>0,03</u>
Escomptes obtenus	<u>0,03</u>	

TABLEAU D'AMORTISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2017

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur à amortir	Taux d'amortissement	Valeur comptable au début de l'exercice	Acquisition au cours de de l'exercice Prix d'achat HT	Elément vendu au cours de l'exercice Prix de vente HT	Amortissement de l'exercice	Bénéfice ou perte de cession	Valeur comptable à la fin de l'exercice
MOBILIERS									
- 16 chaises	30/04/2010	1 821,60	20%	0,01			0,00		0,01
- 2 tables 200x100cm	30/04/2010	1 360,13	20%	0,01			0,00		0,01
- 2 caissons de bureaux	30/04/2010	425,04	20%	0,00			0,00		0,00
- 2 tables 180x100 cm	30/04/2010	1 323,70	20%	0,01			0,00		0,01
- 16 tables 70x60x72 cm	18/05/2010	6 250,12	20%	0,01			0,00		0,01
- 4 chaises de bureaux	21/05/2010	1 794,00	20%	0,01			0,00		0,01
- Etagères	09/12/2015	2 623,50	20%	2 055,07			524,70		1 530,37
Total :		15 598,09		2 055,12	0,00	0,00	524,70		1 530,42
MATERIEL INFORMATIQUE									
- Ordinateur portable Asus	03/04/2010	699,00	25%	0,01			0,00		0,01
- Copieur CANON IRC2380I	15/07/2010	6 877,00	20%	0,01			0,00		0,01
Total :		7 576,00		0,02	0,00	0,00	0,00		0,02
AUTRES INSTALLATIONS									
- Site internet	2013	17 515,42	20%	5 254,64			3 503,08		1 751,56
- 4 tentes 3X3M	12/10/2015	8 378,37	20%	6 283,78			1 675,67		4 608,11
Total :		25 893,79		11 538,42	0,00		5 178,75		6 359,67
TOTAUX :		49 067,88		13 593,56	0,00	0,00	5 703,45	0,00	7 890,11

DETAIL DES CREANCES ENVERS L'ETAT

Subvention à recevoir : séminaire féministe	<u>1 435,00</u>
	<u>1 435,00</u>

**DETAIL DES AVOIRS EN BANQUE, EN CCP,
CHEQUES ET ENCAISSE**

C/c B.C.E.E.	9 435,25
C/épargne B.C.E.E.	5 242,68
Post Luxembourg	<u>47.310,25</u>
	<u>61 988,18</u>

DETAIL DES COMPTES DE REGULARISATION

Charges à reporter :	
- Le Jeudi : abonnement 2018	108,00
- Tageblatt : abonnement 2018	299,00
- Foyer : assurance 2018	<u>483,49</u>
	<u>890,49</u>

AUTRES PROVISIONS

Honoraires comptables 1 700,00

DETAIL DES DETTES ENVERS L'ETAT

Centre commun de la sécurité sociale 1 168,32

1 168,32

DETAIL DES AUTRES DETTES

Dettes envers les composantes du parti : sections locales 2017 8 245,00
Rémunérations dues au personnel 25,12

8 270,12

DEI LENK

Les statuts du mouvement politique Déi Lénk ont été adoptés par le Congrès de fondation le 30 janvier 1999 à Luxembourg, amendés par le Congrès national du 28 mai 2000 à Tétange et par le Congrès national du 6 juin 2010 à Differdange.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS AU 31.12.2017

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes généraux d'évaluation.

La méthode d'évaluation de base retenue est celles des coûts historiques (prix d'acquisition ou prix de revient).

Dans le respect du principe de prudence, à la clôture de l'exercice, les éléments inscrits à l'actif du bilan font l'objet de corrections de valeur, lorsque leur valeur d'évaluation est inférieure au prix d'acquisition.

Créances.

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Dettes.

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement. Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée au compte de profits et pertes à l'émission de la dette.

Provisions

Les provisions ont pour objet de couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature et qui, à la date de clôture du bilan, sont certaines, mais indéterminées quant à leur montant.

Des provisions sont également constituées pour couvrir des charges qui trouvent leur origine dans l'exercice ou dans un exercice antérieur et qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de leur survenance.

Conversion des monnaies étrangères.

La monnaie de base dans laquelle sont établis les comptes annuels, est l'euro, aucun élément contenu dans les comptes n'est exprimé en monnaie étrangère.

2. NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition qui comprend les frais accessoires. Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur base de leurs durées d'utilisation estimées.

Créances

La durée résiduelle des créances est inférieure à un an.

Comptes de régularisation de l'actif

Ce poste comprend les charges comptabilisées pendant l'exercice mais qui sont imputables à un exercice ultérieur.

Provisions

Les autres provisions concernent une provision pour les honoraires comptables.

Dettes

Les autres dettes ont une durée résiduelle intérieure à 1 an.

3. AUTRES INFORMATIONS

Affectation des résultats

Suivant décision de l'assemblée générale, les résultats ont été affectés de la manière suivante :

Report bénéfice au 01/01/2017	97 154,48
Perte de l'exercice 2017	-46 758,71
Bénéfice à affecter	<u>50 395,77</u>
Affectation :	
- Bénéfice à reporter	50 395,77

déi Lénk

Les soussignée/es, membres de la commission de contrôle des finances, réviseur/es de compte du mouvement politique de « déi Lénk » pour l'année 2017 ont contrôlé les comptes à la date du 15 mars 2018. Ils/elles n'ont trouvé d'irrégularités et transmettent donc au congrès la recommandation d'approuver les comptes.

LUXEMBOURG, le 18 mars 2018.


Suzette Serres


Eva Smith

Armand Loesch

